

12 avril 2021

Financement des sociétés non financières – France • Février 2021

La progression de l'endettement des entreprises reste soutenue à 12% sur un an en février.

En février, la croissance de l'endettement des sociétés non financières reste très soutenue, à 12,0 % sur un an. La progression du financement de marché ralentit mais reste à un niveau élevé (10,2 % en rythme annuel après 12,0 % le mois précédent). Le taux de croissance annuel des crédits bancaires s'établit à 13,1 % après 13,3 %.

La hausse de l'endettement des sociétés non financières depuis mars 2020 s'est globalement accompagnée d'une progression de leur trésorerie (cf. [L'impact de la crise du Covid-19 sur la situation financière des entreprises et des ménages en 2020](#)).

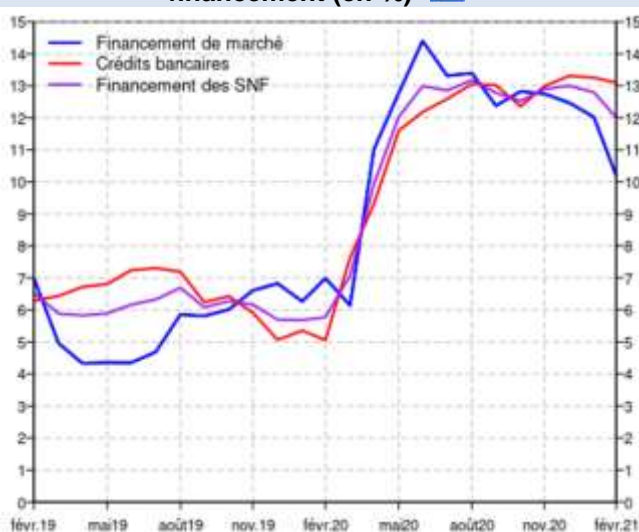
En février, le coût moyen de financement a légèrement reculé, poussé par la baisse du coût des crédits de plus d'un an.

Financement des sociétés non financières

(Encours et flux non cvs en milliards d'euros, taux de croissance et taux d'intérêt en %)

	Encours		Flux annuel net		Taux de croissance annuel		Coût des financements nouveaux (moyenne mensuelle)	
	Fév.-21	Fév.-21	Fév.-21	Fév.-21	Jan.-21	Fév.-21	Jan.-21	Fév.-21
Financement des SNF	1903	205			12,8	12,0	1,03	0,98
- dont crédits bancaires	1202	140			13,3	13,1	1,28	1,17
- dont financement de marché	701	65			12,0	10,2	0,59	0,66
en euros	599	66			14,0	12,4		
en devises	102	0			2,3	-0,5		

Taux de croissance annuel, par mode de financement (en %)



Coût moyen du financement (en %)



Source et calculs : Direction Générale des Statistiques, des Études et de l'International



Composition de l'endettement des sociétés non financières

L'endettement des sociétés non financières présenté dans ce « Stat Info » comprend les émissions de titres de créances sur les marchés (obligations et titres de créances négociables), souscrits par les résidents et les non-résidents, et les crédits accordés par les établissements de crédits résidents.

Les titres de créance négociables comprennent les billets de trésorerie d'une durée au plus égale à un an et les bons à moyen terme négociables. Des informations plus détaillées sur les crédits aux sociétés non financières figurent dans le « Stat Info » relatif aux crédits aux sociétés non financières :

<https://www.banque-france.fr/statistiques/credit/credit/credits-aux-societes-non-financieres>

L'endettement total des SNF inclut en outre les financements sous forme d'emprunts bancaires auprès d'établissements de crédit non-résidents. Il est présenté dans le « Stat Info » relatif à l'endettement des agents non financiers :

<https://www.banque-france.fr/statistiques/epargne/comptes-nationaux-financiers/comptes-nationaux-financiers-par-secteurs/comptes-financiers-des-agents-non-financiers>

Le coût moyen des crédits bancaires est calculé à partir des taux d'intérêt des crédits octroyés au cours du mois par les banques françaises. Sont considérés les crédits en euros, à plus d'un an et d'un montant initial supérieur à 1 million d'euros. Sont exclus du périmètre les crédits renouvelables et les découverts.

Le coût moyen du financement de marché est calculé à partir des taux de rendement actuariels des titres vivants en fin de mois. Un calcul s'appuyant sur la courbe des taux permet de ramener les rendements de différentes maturités à une échéance constante de 5 ans. Sont considérés les titres de maturité initiale supérieure à un an, libellés en euros, et à taux de coupon fixe. Le calcul du taux moyen de financement de marché exclut les valeurs extrêmes.

Les résultats des deux calculs ne sont toutefois pas directement comparables, la durée moyenne des financements par émission de titres ou par emprunt bancaire n'étant pas identique.

